

26 juillet 2010
Français
Original: anglais

Groupe d'experts sur la collecte de données

Vienne, 11-13 octobre 2010

Ordre du jour provisoire et annotations

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Finalisation du contenu et de la structure d'un système révisé, simple et efficace de communication d'informations.
4. La voie à suivre pour améliorer la collecte de données et la communication d'informations.
5. Conclusions et recommandations.
6. Adoption du rapport sur les travaux de la réunion du groupe d'experts.

Annotations

1. Élection du Bureau

Le bureau du groupe d'experts sur la collecte de données élu à la réunion qui s'est tenue du 12 au 15 janvier 2010 se compose comme suit:

| | | |
|----------------------------------|---|--|
| <i>Président:</i> | Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes | Ulises Canchola Gutiérrez (Mexique) |
| <i>Première Vice-Présidente:</i> | Groupe des États d'Europe occidentale et autres États | Louisa Degenhardt (Australie) |
| <i>Rapporteur:</i> | Groupe des États d'Afrique | Kenjika Linus Ekedede (Nigéria) |

* Nouveau tirage pour raisons techniques.



Après l'ouverture de la réunion, le groupe d'experts confirmera les membres de son bureau, sous réserve que soit garantie leur disponibilité continue, ou élira d'autres membres, s'il y a lieu.

2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Après avoir confirmé ou, s'il y a lieu, élu les membres de son bureau, le groupe d'experts adoptera l'ordre du jour de sa réunion et décidera de l'organisation de ses travaux (voir annexe).

L'ordre du jour provisoire de la réunion a été établi conformément à la résolution 53/2 de la Commission des stupéfiants, sur la suite donnée au projet révisé de questionnaire destiné aux rapports annuels, et à la résolution 52/12 de la Commission, sur l'amélioration de la collecte, de la communication et de l'analyse de données pour suivre l'application de la Déclaration politique et du Plan d'action sur la coopération internationale en vue d'une stratégie intégrée et équilibrée de lutte contre le problème mondial de la drogue.

Dans sa décision 53/2, la Commission a demandé au Secrétariat d'établir une version révisée du projet de questionnaire destiné aux rapports annuels¹ qui tiendrait compte:

- a) Des observations reçues des États Membres avant sa cinquante-troisième session et figurant dans le document de séance intitulé "Projet révisé de questionnaire destiné aux rapports annuels: commentaires reçus des États Membres";
- b) De toute observation supplémentaire soumise par des États Membres avant le 20 mai 2010;
- c) D'autres mécanismes de collecte de données en place.

La Commission a également décidé que la version révisée du projet de questionnaire destiné aux rapports annuels devait mettre en relief toute question non réglée pouvant résulter d'observations contradictoires.

3. Finalisation du contenu et de la structure d'un système révisé, simple et efficace de communication d'informations

Le groupe d'experts se penchera sur les questions non réglées, le cas échéant, qui découlent des observations, et mettra la dernière main aux outils de collecte de données pour que la Commission puisse envisager l'adoption de l'outil général de collecte de données révisé à la reprise de sa cinquante-troisième session, qui aura lieu le 2 décembre 2010. Le projet révisé de questionnaire destiné aux rapports annuels comporte quatre parties:

Partie un: Cadre législatif et institutionnel

Partie deux: Approche globale de la réduction de la demande et de l'offre de drogues

¹ Ces documents et d'autres établis pour la réunion pourront être consultés sur le site Web de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (www.unodc.org/unodc/en/commissions/CND/index.html).

Partie trois: Ampleur, caractéristiques et tendances de l'usage de drogues

Partie quatre: Ampleur, caractéristiques et tendances de la culture, de la fabrication et du trafic de drogues

Documentation

Projet révisé de questionnaire destiné aux rapports annuels: Partie un. Cadre législatif et institutionnel (UNODC/CND/EG.1/2010/10)

Projet révisé de questionnaire destiné aux rapports annuels: Partie deux. Approche globale de la réduction de la demande et de l'offre de drogues (UNODC/CND/EG.1/2010/11)

Projet révisé de questionnaire destiné aux rapports annuels: Partie trois. Ampleur, caractéristiques et tendances de l'usage de drogues (UNODC/CND/EG.1/2010/12)

Projet révisé de questionnaire destiné aux rapports annuels: Partie quatre. Ampleur, caractéristiques et tendances de la culture, de la fabrication et du trafic de drogues (UNODC/CND/EG.1/2010/13)

4. La voie à suivre pour améliorer la collecte de données et la communication d'informations

Le groupe d'experts examinera et formulera, pour adoption par la Commission, des recommandations sur le mécanisme de communication des informations tirées du nouveau questionnaire destiné aux rapports annuels une fois adopté par la Commission, en tenant compte du fait que les rapports destinés à la Commission devraient notamment porter sur le suivi: a) des tendances de la consommation et de l'offre de drogues; b) de l'adhésion aux convention; et c) de la mise en œuvre du Plan d'action.

En particulier, le groupe d'experts devrait examiner les mécanismes par lesquels les nouvelles données recueillies devront être communiquées à la Commission, eu égard à la fréquence des rapports, la présentation analytique et d'autres lignes directrices que la Commission pourrait juger appropriées.

5. Conclusions et recommandations

Il est prévu que le groupe d'experts examine les questions non réglées, le cas échéant, et mette la dernière main à l'outil de collecte de données mis au point suite à la réunion qu'il a tenue en janvier 2010 et à partir des observations reçues des États Membres.

Conformément à la résolution 52/12 de la Commission, le groupe d'experts devrait présenter à la Commission, pour examen et adoption éventuelle à sa cinquante-troisième session, un jeu révisé d'outils de collecte de données et de mécanismes de collecte, de compilation, d'analyse et de communication de données.

6. Adoption du rapport sur les travaux de la réunion du groupe d'experts

Il est prévu que le groupe d'experts adopte, le 13 octobre 2010, dernier jour de la réunion, un rapport sur ses travaux contenant des conclusions et des recommandations.

Annexe

Projet d'organisation des travaux

Le projet d'organisation des travaux ci-après est subordonné à l'approbation du groupe d'experts. Dès que le débat concernant un point de l'ordre du jour sera terminé, le groupe passera au point suivant, s'il en a le temps. Les horaires proposés pour les séances sont de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures.

| <i>Date et heure</i> | <i>Point</i> | <i>Titre ou description</i> |
|----------------------------|--------------|---|
| Lundi 11 octobre | | |
| 10 heures-13 heures | | Ouverture de la réunion |
| | 1 | Élection du Bureau |
| | 2 | Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation |
| | 3 | Finalisation du contenu et de la structure d'un système révisé, simple et efficace de communication d'informations: examen du processus d'achèvement du nouveau questionnaire destiné aux rapports annuels |
| 15 heures-18 heures | 3 | Finalisation du contenu et de la structure d'un système révisé, simple et efficace de communication d'informations: partie un Finalisation du contenu et de la structure d'un système révisé, simple et efficace de communication d'informations: partie deux |
| Mardi 12 octobre | | |
| 10 heures-13 heures | 3 | Finalisation du contenu et de la structure d'un système révisé, simple et efficace de communication d'informations: partie deux (<i>suite</i>) |
| 15 heures-18 heures | 3 | Finalisation du contenu et de la structure d'un système révisé, simple et efficace de communication d'informations: partie trois Finalisation du contenu et de la structure d'un système révisé, simple et efficace de communication d'informations: partie quatre |
| Mercredi 13 octobre | | |
| 10 heures-13 heures | 3 | Discussion |
| | 4 | La voie à suivre pour améliorer la collecte de données et la communication d'informations |
| 15 heures-18 heures | 5 | Conclusions et recommandations |
| | 6 | Adoption du rapport sur les travaux de la réunion |